



Le Groupe de Musique Expérimentale de Marseille
Centre National de Création Musicale recherche un.e
Directeur.rice de production (h/f) du GMEM

— Description de l'association

Le GMEM — Centre national de création musicale est fondé en 1972 par un collectif de compositeurs. Il est labellisé Centre National de Création Musicale en 1997. Ses missions sont définies dans un cahier des charges du Ministère de la Culture et de la Communication et reposent sur la production de la création musicale, la diffusion, la transmission et la recherche.

Christian Sebille, fondateur du Centre Césaré à Reims, est nommé Directeur en 2011. Il insuffle un nouveau projet artistique ouvert à toutes les esthétiques de la création musicale contemporaine.

Installé à la Friche Belle de Mai depuis 2017, le GMEM accompagne des équipes artistiques, notamment lors de résidences, produit des spectacles dans le domaine de la création musicale, conduit de nombreuses actions pédagogiques, d'enseignement, de formation, de recherche et partage toutes ces activités lors de présentations régulières aux publics : festival Propagations, saison des Modulations, concerts, installations, rencontres, sorties de résidence...

— Description du poste

La PRODUCTION est au cœur du projet général et artistique défendu par le directeur du GMEM et revêt aussi bien la production, la production déléguée, les projets de territoire, les projets pédagogiques d'enseignement, de formation etc.

Placé sous l'autorité du directeur général de l'association et de l'administratrice, le.la directeur.rice de production est responsable de la mise en œuvre, de la coordination et de l'animation des productions, dans et hors les murs. Il ou elle pilote la mise en œuvre des orientations en matière d'éducation artistique et culturelle, et de projets de territoire. Il ou elle établit un dialogue artistique fécond avec le directeur et, à ce titre, est la courroie de transmission de la programmation artistique et culturelle auprès des équipes.

Le.la directeur.rice de production est le garant de la bonne organisation et du bon déroulement de la programmation et d'un accueil soigné des artistes et des publics, dans le respect des cadres budgétaires et des délais impartis.

Ses missions, au quotidien, s'articulent autour de la gestion des projets de PRODUCTION, la consolidation des activités, et leur développement, au regard des enjeux de l'association.

A ses côtés, une chargée de production, un chargé de production transmission, un apprenti à la production et une intermittente de production diffusion déléguée, l'accompagnent.

Acteur.rice du développement de la structure, membre du comité de direction, le ou la directeur.rice de production est force de proposition. Il ou elle sait faire preuve de discernement pour trouver le bon compromis entre générosité et capacité de la structure. Il ou elle démontre de réelles aptitudes à la négociation de projets artistiques.

Le ou la directeur.trice de production est présent.e sur les événements du GMEM et est amené.e à accompagner le directeur sur des représentations et/ou représenter l'association lors de rencontres professionnelles et lors des tournées des productions déléguées.

— Missions principales

— Expertise, exploitation et coordination artistique

Production / Productions déléguées / Transmission

Mise en œuvre, coordination, animation et suivi des projets de Production :

Prépare, centralise et série les propositions artistiques reçues en vue de la commission artistique ;
Participe avec le directeur à l'élaboration de la programmation artistique, du festival Propagations, de la saison culturelle des Modulations et autres événements ;

Prépare les réunions de programmation avec les partenaires, suit les collaborations et partenariats ;
Planifie les prises de contacts et déplacements de la direction artistique sur les enjeux de développement et repérages artistiques ;

Affine le dialogue artistique et la négociation financière avec les créateurs.rices ou leur(s) représentant(s), après expertise du comité de direction ;

Définit les conditions des productions, cadre législatif et administratif, évaluation financière et montage financier des projets ;

Réalise et suit quotidiennement le processus de préparation des productions depuis leur programmation jusqu'à la représentation finale ; assure une veille et une permanence artistique ;

Planifie et coordonne l'activité artistique :

Partage les projets à l'ensemble des équipes (prépare les réunions artistiques, etc.) ;

Coordonne l'accueil des événements et manifestations publiques en lien avec l'équipe du gmem (présences équipes...). Suivi du protocole - lien et accueil des professionnels.

Valorisation des productions en amont et en aval :

Organise des actions de visibilité des résidents à l'extérieur et en partenariat avec d'autres structures du territoire (rencontres avec les publics, expositions, projections, bords de plateau...) ;

En lien avec la communication, rédige des contenus artistiques, documente et archive les productions, les résidences (prises de vue, enregistrements sonores et vidéos) ;

Élabore des outils de synthèse des projets (notes artistiques, points principaux), de suivi des productions et d'évaluation en vue des bilans finaux.

— Diffusion développement et rayonnement du lieu

Entretien, anime et développe un réseau relationnel et partenarial ;

Réalise la rédaction des dossiers de production, argumente et promeut les projets de production aussi bien à l'écrit qu'à l'oral ;

Recherche de nouveaux financements publics et/ou privés liés au pôle Production ;

Contribue à la réflexion commune sur le développement de l'association au sein du comité de direction.

— Encadrement de personnel gestion budgétaire & synthèse bilan analyse

Encadrement accompagnement des équipes de production sous sa responsabilité.

Vous suppléz vos équipes, en cas d'absence ;

Élaboration suivi du budget global du pôle Production et des budgets de productions liés ;

Référent et coordinateur du rapport d'activités annuel, du tableau des indicateurs annuels de la structure et du bilan des publics ;

Participe à la complétude de toute enquête comportant des données de Production ;

Participation à la réflexion sur la RSO ;

Veille sur les évolutions du secteur.

— Missions annexes

Participation à la vie collective de la structure ;

Petits achats liés à la vie du lieu ;

Entretien de son poste de travail et des communs et maintenance de son poste informatique.

Liste non exhaustive

— Description du profil recherché

Formation minimum BAC+3 en administration gestion de projets culturels ou équivalent ;

Expérience similaire avérée dans le spectacle vivant et la création - 3 ans minimum ;

Intérêt avéré pour le projet général et artistique défendu par le directeur ;

Maîtrise ou connaissance des musiques de création des réseaux et partenaires associés ;

Maîtrise des réseaux institutionnels locaux nationaux et internationaux des musiques de création et du spectacle vivant ;

Maîtrise du processus de création et de production d'une œuvre, d'un spectacle vivant et des exigences d'une structurelle culturelle de mission de service public ;

Capacités de négociation avérées ;

Maîtrise des logiciels de bureautique Google suite et du logiciel de planification HEEDS ;

Respect des réglementations liées au spectacle vivant ;

Aptitudes confirmées à travailler en équipe et au management d'équipe.

Rigueur autonomie sens de l'organisation, de l'anticipation et des responsabilités ;

Sens critique et force de conviction, aptitudes orales et rédactionnelles confirmées ;

Écoute, dialogue, flexibilité, réactivité.

Anglais

Permis B indispensable

— Conditions

Poste à pourvoir en CDI, contrat annualisé, statut Cadre ;

Rémunération selon la grille de la convention collective CCNEAC (filière administration production-groupe 3) ;

Mobilité requise : disponibilité soir, week-end et jours fériés, lors des événements ;

Lieu de travail : Marseille et localités voisines ;

Titres restaurant d'une valeur faciale de 10€ ;

Remboursement à hauteur de 50% abonnement mensuel aux transports ;

Mutuelle Audiens option 1 - prise en charge employeur 100%.

— Calendrier

Date limite de candidature : 16/10/2023

Entretien : semaine du 17/10/2023

Prise de fonction souhaitée : début novembre

Période de passation envisagée

Merci de faire parvenir CV et lettre de motivation précisant vos disponibilités sur les périodes données à l'attention de : Christian Sebille, directeur, et Léonor Martin, administratrice, par mail uniquement, à l'adresse suivante : leonor.martin@gmem.org

Sans réponse de notre part sous 2 semaines, à l'issue de la date limite de réception des candidatures, vous pourrez considérer que, malgré tout l'intérêt que revêt votre candidature, celle-ci n'a pas été retenue.